

Commune de LACANAU

Hôtel de Ville
 31, Avenue de la Libération
 33680 LACANAU
 Tel : 05.56.03.83.03
 Affaire suivie par : Laurence PETIT
 Courriel : urbanisme@lacanau.fr

DESTINATAIRE

Monsieur SEGUY Cyril
 4 Allée des Abeilles

33480 BRACH

AR 2024 – DO 89

PC 03321420S0192	
Demande déposée le 15/12/2020 et accordée le 11/03/2021	
Par :	Monsieur SEGUY Cyril
Demeurant :	4 Allée des Abeilles 33480 BRACH
Pour :	Construction Maison Individuelle
Destination :	Habitation
Surface de Plancher créée :	100,71 m ²
Sur un terrain sis à :	Allée du Collège 33680 LACANAU
Cadastré :	CK 532 – CK529 – CK 523 – CK 521 – CK 527 – CK 526 – CK 525 – CK 517
Superficie :	824 m ²

PROROGATION D'UNE DECISION DE NON OPPOSITION A PERMIS DE CONSTRUIRE
 Au nom de la commune par le Maire

Le Maire,

Vu le Code de l'Urbanisme, et notamment les articles R.424-17 et R.424-21,

Vu le Plan de Prévention du Risque Littoral d'Erosion dunaire et de recul du trait de cote approuvé par arrêté préfectoral en date du 31/12/2001,

Vu le Plan de Prévention du Risque Incendie de Forêt approuvé par arrêté préfectoral en date du 19/10/2009,

Vu le Schéma de Cohérence Territoriale des Lacs Médocains approuvé en date du 06/04/2012,

Vu le Plan Local d'Urbanisme approuvé par délibération du Conseil Municipal en date du 11/05/2017, et révisé en date du 26/06/2019,

Vu l'arrêté préfectoral en date du 21/02/2019 portant sur la création de Secteurs d'Information sur les Sols,

Vu l'arrêté AR 2021-0201 en date du 11/03/2021 accordant le permis de construire susvisé,

Vu la demande de prorogation formulée par Monsieur SEGUY Cyril en date du 04/01/2024,

ARRETE

Article 1 : Le délai de validité de la décision de non opposition au permis de construire susvisé est prorogé pour une période d'une année. La prorogation prend effet au terme de la validité de la décision initiale.

Fait à LACANAU,

Le 22/01/2024

Le Maire,

Monsieur Laurent PEYRONDET

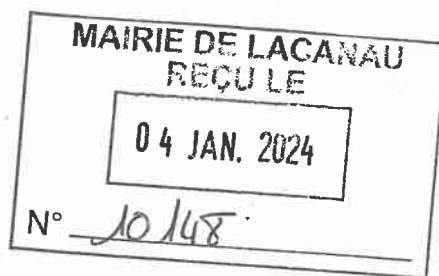


M . SEGUY Cyril

04 allée des Abeilles

33480 Brach

Tél :06.14.06.33.15



Mairie de Lacanau

31 Avenue de la Libération

33680 Lacanau

Objet: Demande de prorogation d'un permis de construire

M. le Maire,

Je vous prie de bien vouloir proroger d'une année la durée de validité de mon permis de construire

PC 033 214 20 S 0192 en date du 11/03/2021.

Je prévois une ouverture de chantier de mes constructions au début du mois de février 2024 mais je préfère obtenir cette autorisation de demande de prorogation au cas où l'entreprise de maçonnerie ne pourrait pas tenir le délai demandé pour l'ouverture du chantier.

En vous remerciant par avance de l'attention que vous voudrez bien accorder à ma demande, je vous prie de croire, Monsieur le Maire, en l'expression de mes sincères salutations.

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'S' followed by a horizontal line and a loop.